

## AVENANT N° 3

### A L'ACCORD PORTANT CREATION D'UNE UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE GFI INFORMATIQUE

#### (UES GFI INFORMATIQUE)

Entre les soussignées :

Les sociétés suivantes :

- GFI INFORMATIQUE, dont le siège social est 145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen
- GFI PROGICIELS, dont le siège social est 145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen
- NEMAUSIC, dont le siège social est 145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen
- GFI INFORMATIQUE-PRODUCTION, dont le siège social est 145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen
- BTD CONSULTING, dont le siège social est 145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen

Représentées par Monsieur Vincent ROUAIX, en vertu des mandats dont il dispose à cet effet

d'une part,

Et :

Les organisations syndicales représentatives au niveau de l'UES, dont les représentants ont été expressément mandatés (copies de ces mandats en annexe) aux fins de négocier et de signer le présent avenant :

- La CFDT, représentée par Madame Catherine LINTIGNAT, délégué syndical central de l'U.E.S. GFI Informatique,
- La CFE-CGC, représentée par Madame Alina TORTOCHAUT, délégué syndical central de l'U.E.S. GFI Informatique,
- La CFTC, représentée par Monsieur Michel LE GOUVELLO DE LA PORTE, délégué syndical central de l'U.E.S. GFI Informatique,
- La CGT, représentée par Monsieur Bruno LEFEVRE, délégué syndical central de l'U.E.S. GFI Informatique,
- FO, représenté par Monsieur Fatih SARIKIR, délégué syndical central de l'U.E.S. GFI Informatique
- SUD Groupe GFI, représenté par Monsieur Alexis ZADOUNAISKY, délégué syndical central de l'U.E.S. GFI Informatique,

d'autre part,

FS

FP

PB

W

m

AK<sup>1</sup> JEP

## PREAMBULE

L'unité économique et sociale est un ensemble homogène qui se caractérise par une concentration des pouvoirs, des activités complémentaires ou connexes et une communauté de travail.

Cet ensemble homogène implique qu'il y ait à la fois une unité économique (unité de direction et complémentarité des activités) et une unité sociale (communauté de travail), ces deux conditions étant cumulatives et nécessaires.

Non dotée de la personnalité morale, et ne pouvant se substituer aux entreprises qui la composent, la vocation première de l'UES est d'assurer une véritable représentation des salariés à un autre niveau que celui de leur entité juridique d'origine, en créant un espace commun à l'intérieur duquel les droits collectifs des salariés peuvent s'exercer.

L'UES GFI Informatique a été créée par un accord collectif signé le 21 mars 2001, qui témoigne de la volonté des signataires de reconnaître les liens étroits entre les sociétés parties à l'accord, permettant ainsi la mise en place d'institutions représentatives du personnel communes à ces sociétés au sein d'une UES, servant en outre de cadre à la négociation collective.

Un avenant en date du 29 juin 2002 a consacré une première évolution du périmètre de l'UES GFI Informatique, à la suite d'opérations de simplification de l'organigramme du Groupe GFI.

Un avenant du 6 octobre 2010 a intégré GFI Informatique-Production à l'UES.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte une nouvelle évolution du périmètre de l'UES GFI Informatique, se caractérisant par l'intégration de la société BTD Consulting. Cette évolution du périmètre s'inscrit dans le contexte de l'imminence des élections des membres des comités d'établissement et des délégués du personnel de l'UES GFI Informatique et dans le projet à moyen terme de fusion des sociétés BTD Consulting et GFI Informatique.

Cet avenant remplace exclusivement les dispositions de l'accord initial du 21 mars 2001 et ses avenants relatives à la définition du périmètre de l'UES GFI Informatique.

FS  
FP

PB

W m 2  
df JCP

## **Article 1 – Elargissement de l'UES GFI Informatique entre les sociétés parties au présent accord**

L'article 2 de l'accord initial du 21 mars 2001, l'article 1 de l'avenant n° 1 du 29 juin 2002 et l'article 1.2 de l'avenant n° 2 du 6 octobre 2010 sont modifiés de la manière suivante :

### **Définition du nouveau périmètre**

D'un commun accord, il est décidé de l'élargissement de l'UES GFI Informatique instaurée par l'accord du 21 mars 2001 et modifiée par les avenants des 29 juin 2002 et 6 octobre 2010.

A compter de sa date d'élargissement, l'UES GFI Informatique comprendra les sociétés suivantes :

- GFI Informatique,
- GFI Progiciels,
- Nemausic,
- GFI Informatique-Production,
- BTD Consulting.

La date de cet élargissement est fixée au 1er avril 2011.

La communauté de travail formée par les membres du personnel appartenant aux sociétés visées au paragraphe précédent, détermine la nature et la composition des instances représentatives du personnel et des organisations syndicales représentatives de l'UES GFI Informatique à mettre en place conformément aux dispositions légales et conventionnelles : comité central d'UES, comités d'établissements, délégués du personnel, CHSCT, délégués syndicaux.

## **Article 2 – Incidence de l'élargissement de l'UES GFI Informatique sur les Institutions représentatives du personnel existantes**

BTD Consulting ne dispose pas d'institutions représentatives du personnel.

Compte tenu de l'effectif de la société BTD Consulting et de sa localisation géographique, il est convenu que les salariés de BTD Consulting intègre le périmètre du comité d'établissement GFI Informatique Ile de France.

FP  
PB

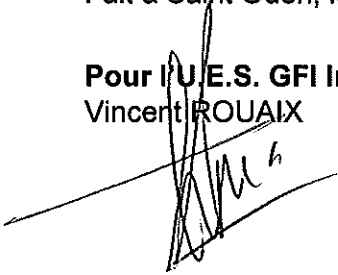
an 3  
OK JCP

**Article 3 – Dépôt et publicité**

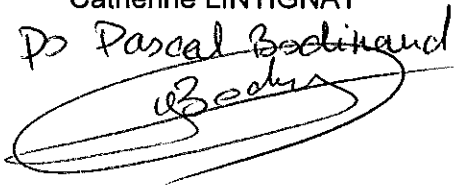
Le présent avenant sera déposé par la direction d'une part à la DIRECCTE en deux exemplaires : un support papier et un support électronique, et d'autre part au conseil de prud'hommes.

Fait à Saint Ouen, le 12 avril 2011

**Pour l'U.E.S. GFI Informatique**  
Vincent ROUAIX



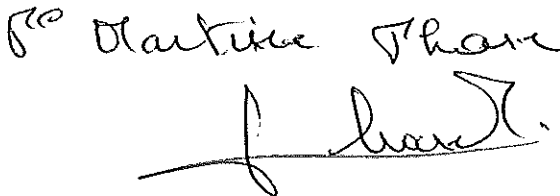
**Pour la CFDT**  
Catherine LINTIGNAT

PO Pascal Bodinard  


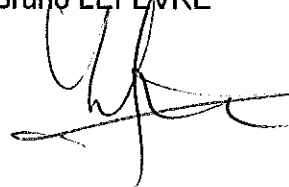
**Pour la CFE-CGC**  
Alina TORTOCHAUT



**Pour la CFTC**  
Michel LE GOUVELLO DE LA PORTE

PO Martine Thore  


**Pour la CGT**  
Bruno LEFEVRE



**Pour FO**  
Fatih SARIKIR



**Pour SUD GROUPE GFI**  
Alexis ZADOUNAISKY

PO PROPATO FRANCESCO  


FP

M

4  
A  
D  
P

## **ANNEXE : ETABLISSEMENTS DE L'UES GFI INFORMATIQUE**

### **Société GFI INFORMATIQUE :**

#### **Etablissement Ile de France :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Saint Ouen</b>	145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen

#### **Etablissement Industrie :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Saint Ouen</b>	145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen

#### **Etablissement Rhône-Alpes :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Clermont Ferrand</b>	1 Avenue des Cottages 63000 Clermont Ferrand
<b>Grenoble</b>	37 Chemin du Vieux Chene 38240 Meylan
<b>Lyon</b>	17 Avenue Georges Pompidou 69486 Lyon cedex 03

#### **Etablissement Grand Ouest :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Brest</b>	6 Rue de Porstrein 29200 Brest
<b>Lannion</b>	11 Rue de Brogglie 22300 Lannion
<b>Le Mans</b>	75 Boulevard Alexandre Oyon 72100 Le Mans
<b>Nantes</b>	3 Rue Galilée 44340 Bouguenais
<b>Nantes</b>	47, rue de Leinster - 44240 La Chapelle sur Erdre
<b>Nantes</b>	Rue Robert Le Ricolais - Zone Cap Ouest - 44300 Nantes
<b>Niort</b>	10 Rue de Chauray 79000 Niort
<b>Orléans</b>	36 quai du Chatelet - 45000 Orléans
<b>Rennes</b>	1 Square du Chene Germain 35510 Cesson Sevigne
<b>Semoy</b>	200 Rue Léonard de Vinci 45400 SEMOY

#### **Etablissement Méditerranée :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Aix en Provence</b>	Parc Club du Golfe 13090 Aix en Provence
<b>Montpellier</b>	740 Rue des Apothicaires 34000 Montpellier
<b>Sophia</b>	2 Rue Evariste Galois 06904 Sophia Antipolis cedex

#### **Etablissement Nord :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Douai</b>	299 Rue Saint Sulpice 59500 Douai
<b>Lille</b>	17 Rue Edouard Delesalle 59000 Lille

#### **Etablissement Sud Ouest :**

<b>Agence</b>	<b>Adresse</b>
<b>Bordeaux</b>	21 Rue de la Poterie 33170 Gradignan
<b>Toulouse</b>	1 Passage de l'Europe 31000 Toulouse

FP  
PB

n n 5  
M JPB

Etablissement Est :

Agence	Adresse
Metz	10 Boulevard François Arago 57000 Metz
Nancy	6 Avenue Pelletier Doisy 54600 Villers Les Nancy
Reims	23 Rue du Jard 51100 Reims
Strasbourg	Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim

**Société GFI PROGICIELS :**

Agence	Adresse
Albi	49 Rue Moissan 81000 Albi
Lyon	27 Rue de la Villette 69003 Lyon
Reims	23 Rue du Jard 51100 Reims
Saint Clement de Riviere	Route de Ganges 34980 Saint Clement de Riviere
Saint Ouen	145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen
Bordeaux	4 Avenue Henri Le Chatelier 33700 Mérignac
Toulouse	1 Passage de l'Europe 31400 Toulouse

**Société NEMAUSIC :**

Agence	Adresse
Nîmes	151 Rue Gilles Robertval - 30000 Nîmes
Reims	23 Rue du Jard - 51100 Reims

**Société GFI INFORMATIQUE-PRODUCTION :**

Agence	Adresse
Bordeaux	21 rue de la Poterie- 33170 Gradignan
Chartres	50, rue de Chanzy - 28000 Chartres
Lille	17 Rue Edouard Delesalle-59800 Lille
Lyon	Le Danica - 17 avenue Georges Pompidou -69486 Lyon cedex 03
Montpellier	Les Athamantes-Bât 6 - 740 Rue des Apothicaires -BP4374 - 34196 Montpellier Cedex 5
Nantes	3, rue Gaillée - 44340 Bouguenais
Nantes	47, rue de Leinster - 44240 La Chapelle sur Erdre
Nantes	Rue Robert Le Ricolais - Zone Cap Ouest - 44300 Nantes
Niort	10, route de Chauray 79000 NIORT
Orléans	36 quai du Chatelet - 45000 Orléans
Rennes	1, square du Chêne Germain - 35510 Cesson Sevigné
Saint Ouen	145 Boulevard Victor Hugo - 93400 Saint Ouen
Strasbourg	Espace européen de l'entreprise-24 Av de l'Europe-Bât C/ BP21 - 67305 Schiltigheim Cedex
Toulouse	1 Passage de l'Europe- Immeuble Zodiaque 1- 31400 Toulouse
Semoy	200 Rue Léonard de Vinci 45400 Semoy
Pau	26 Avenue de Lilas 64000 Pau

**Société BTD CONSULTING :**

Intégré dans l'Etablissement GFI Informatique Ile de France pour les institutions représentatives du personnel à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Agence	Adresse
Saint Ouen	145 Boulevard Victor Hugo 93400 Saint Ouen

FP  
PB

W m dff<sup>6</sup> GP

J'autorise M. Pascal BODINAUD de signer  
les accords :

- Protocole préélectoral
- Vote électronique
- Intégration de BTD Consulting dans l'UES
- Accord de droit syndical

Fait à St Omer

le 7 avril 2011

Catherine LINTIGNAT



DSC CFDT

UES GFI Informatique

Saint Ouen

le 7 avril 2014

Je mandate et donne pouvoir  
Martine Pham DS CFTC GFI Industrie  
pour signer les accords:

- Protocole électoral
- Vote électronique
- Intégration de BT D Consulting  
dans l'UES
- Accord de droit syndical.

Michel Le Gouvello de la Poste  
DS CFTC UES GFI

Michel Le Gouvello